

# Flash FFAM N° 131 – 21 décembre 2013

☎ : 09 77 631 165 - ✉ : [ffam@moulinsdefrance.org](mailto:ffam@moulinsdefrance.org) 🌐 : [www.moulinsdefrance.org](http://www.moulinsdefrance.org)

Publication périodique de la FFAM destinée à l'information des responsables des associations adhérentes et aux membres de la Section des Membres Individuels.

Mentionnez sur tous vos documents y compris sur votre bulletin périodique votre affiliation à la FFAM créez un lien dynamique pointant vers le site de la FFAM [www.moulinsdefrance.org](http://www.moulinsdefrance.org) sur le site de votre association  
Flashs précédents disponibles en ligne sur le site de la FFAM <[moulinsdefrance.org](http://moulinsdefrance.org)> (onglet Actualités menu horizontal de la page d'accueil)

A toutes et à tous, JOYEUX NOEL & JOYEUSES FETES de Fin d'Année !

## Nouvelles de la FFAM

prochain bureau le 25 janvier, prochain CA le 22 février

Afin d'assurer le maximum de sécurité et des délais écourtés des transactions, les associations et les membres individuels sont invités à mettre en place un système de règlements par virement sur le c/c de la FFAM

**Banque 30003 Agence 03340 N° de compte : 00050562499 Clé 34**

**IBAN : FR76 30003 03340 00050562499 34 BIC-ADRESSE SWIFT : SOGEFRPP**

merci de veiller à bien préciser l'origine (identité ou sigle) et le libellé du motif du virement pour une identification correcte.

En cas de règlement par chèque se conformer aux informations fournies sur le bulletin adéquat pour le circuit si non précisé envoyer le courrier à la présidente.

**Fonds d'interventions : Payez moins d'impôts en sauvant nos moulins !**

*Compte tenu des besoins actuels estimés en fonction des recours à venir contre les arrêtés de classements des cours d'eau, il est nécessaire que la solidarité continue de mobiliser des fonds importants. La FFAM remercie les nombreux particuliers et toutes les associations qui ont déjà fait un versement permettant que les premiers recours puissent être déposés. [www.moulinsdefrance.org/doc/Fonds.pdf](http://www.moulinsdefrance.org/doc/Fonds.pdf) Vous recevrez un reçu qui vous servira d'attestation de déductibilité du don (selon loi de finances en vigueur) [tresorier@moulinsdefrance.org](mailto:tresorier@moulinsdefrance.org)*

**MEDDE** Le 8 novembre 2013, grâce à l'intervention d'un adhérent, A. Bouchard et JM Pingault ont été reçus par 2 conseillères du cabinet du ministre. L'entretien a été cordial et nos demandes écoutées avec attention. L'ouverture d'esprit de nos interlocutrices peut permettre d'espérer des suites positives...

Dernière minute : Nous avons reçu le 12 décembre plusieurs appels téléphoniques de différents services de l'administration centrale. Ces appels, dont il est trop tôt pour préjuger des suites, démontrent néanmoins que les actions entreprises par la FFAM ont été prises en compte.

Modèle de "Question écrite" à personnaliser et à envoyer massivement à vos parlementaires ou leur remettre en mains propres avec une note d'accompagnement [ici](#)

*[Revue Moulins de France](#) prochain n° à paraître le n°97 de janvier 2014, pensez à renouveler votre abonnement ! Signalez-nous un éventuel changement d'adresse. Faites la promotion de la revue...*

**Tarifs 2014 : INFO IMPORTANTE EN VUE DE L'EDITION DE VOS APPELS A COTISATION 2014**

L'Abonnement à la revue Moulins de France (4 n° de l'année civile) passe de 17,50€ à 18,50€ pour un adhérent d'une association affiliée ou un membre individuel (30€ pour les non membres). Prix au n° 8,50€.

Pour commander les n° anciens cf [Sommaires des séries annuelles](#) (dans le menu vertical gauche de cette page).

*Le congrès 2014 sera organisé par l'ARAM Provence, il se tiendra à Draguignan (Var) du 2 au 4 mai. Tarif de base du vendredi après le déjeuner au dimanche après-midi après le déjeuner, hors options : 260 € par personne en chambre double. Programmes complémentaires proposés les lundi 5 et mardi 6 mai. Réservez vos dates. Attention, Places limitées ! Réservé aux membres FFAM à jour de cotisation 2014. Bulletin d'inscription et programme à télécharger sur [www.moulinsdefrance.org/Encours/inscr\\_congres.pdf](http://www.moulinsdefrance.org/Encours/inscr_congres.pdf). A adresser accompagné du règlement avant le 15/02/2014 à Paul-André MARCHE 24, rue du Général de Gaulle 67520 Marlenheim. Contact Paul-André MARCHE Tél : 03 88 50 50 28 / 06 08 98 57 19, courriel : [congresffam@moulinsdefrance.org](mailto:congresffam@moulinsdefrance.org)*

**L'Assemblée Générale de la FFAM se tiendra le dimanche 4 mai à la salle municipale de Draguignan.** Elle verra le renouvellement d'une partie des membres du CA. Pour une meilleure représentativité de la centaine d'associations affiliées, c'est l'occasion de proposer la **candidature** d'un délégué pour mettre les compétences et l'expérience de votre association au service de la FFAM dont l'équipe dirigeante a besoin de renforts...

**A l'attention des présidents d'associations. Pourquoi l'Assemblée Générale 2014 est importante pour l'avenir de la FFAM ? Pourquoi votre participation y est indispensable ? A la suite de cette AG, un nouveau bureau sera élu courant mai, avec à sa tête un nouveau Président. Quelle politique voudriez-vous voir suivre par la fédération durant ces prochaines années ? Venez nous le dire le 4 mai en élisant vos représentants !**

**Les Journées des Moulins n'ont pas changé de dates ! Elles ont toujours lieu traditionnellement le 3<sup>e</sup> WE de juin, ainsi que le fêtaient jadis les meuniers. La 19<sup>e</sup> édition aura bien lieu les 14 et 15 juin 2014 en partenariat avec les Journées du Patrimoine de Pays sur le thème Lumière et couleurs ; comme en 2013 la FFAM propose à tous ceux qui le souhaitent d'intégrer dans la manifestation le vendredi 13 avec un accueil des scolaires. Inscriptions de début janvier jusqu'à fin mars. IMPORTANT : La FFAM est chargée de l'enregistrement des inscriptions moulins qui se feront donc comme les années précédentes via les responsables de l'association territoriale dont vous dépendez (directement auprès de André Lacour pour les ALAM et les membres individuels et les non-adhérents). Merci de respecter ce circuit d'une part pour éviter les doublons, d'autre part afin que les responsables de votre association disposent des infos nécessaires pour assurer la communication locale. Merci aux dirigeants d'associations de faire passer ce message sur leur site web, sur leur bulletin associatif, etc. Un envoi groupé sous fichier Excel des inscriptions moulins sera transmis par la FFAM à Patrimoine Environnement en fin de campagne. Les propriétaires de moulins, premiers concernés, sont, avec les associations, les artisans de la réussite de cette manifestation, nous les remercions sincèrement. Grand et unique rendez-vous annuel au soutien médiatique croissant, ces journées sont le moment propice à la sensibilisation de la sauvegarde des moulins, soutenue activement par nos partenaires institutionnels.**  
[www.moulinsdefrance.org/Encours/inscr\\_JdesM.pdf](http://www.moulinsdefrance.org/Encours/inscr_JdesM.pdf) (en ligne très prochainement).

Application du L 435-5. [Texte intégral en pdf avec Annexe clic ici](#). Pourriez-vous recenser ceux de vos adhérents concernés et les solliciter afin qu'ils nous communiquent leurs coordonnées (la confidentialité sera respectée pour tous ceux qui le souhaiteront). Claude Beauvais centralisera les renseignements, il se tient à votre disposition pour plus d'infos : tél : 02 54 77 25 03, mail [beauvaiscl@gmail.com](mailto:beauvaiscl@gmail.com).

**Mise en garde pour les propriétaires de moulin à eau :** *Il est demandé aux propriétaires de moulins à eau de ne pas s'adresser par écrit ou oralement à la DDT ou à l'ONEMA sans avoir un soutien juridique compétent. Un courrier maladroit peut aboutir au blocage du dossier entraînant une procédure qu'il convient d'éviter à tout prix... Il est hasardeux voire dangereux pour la sécurité juridique du moulin de s'adresser, par écrit ou même oralement, à une DDT, l'ONEMA ou autre service, au sujet de son moulin sans avoir une assistance exercée par quelqu'un ayant l'expérience de l'application du droit des moulins. Il est indispensable de faire reconnaître au préalable et par écrit par la DDT la consistance légale du moulin exprimée en kW. La puissance réelle d'un moulin ne correspond pas forcément aux chiffres anciens, souvent inférieurs, trouvés dans les archives. ... Rappel de la nécessité du dossier « Carte Grise ».*

**Au service des propriétaires de moulins et d'étangs** [Environnement XM Coop](#) Bureau d'Études d'ingénierie spécialisé dans la mise aux normes des ouvrages liées aux contraintes de la continuité écologique.

[Encart FFAM Annuaire des cadres parution septembre 2013](#)

[Encart FFAM La Vitrine parution janvier 2014](#) (dont vous pouvez disposer pour vos supports de communication)

**Nous souhaitons la bienvenue** à l'Association des Riverains de la Gartempe et de ses affluents en Haute-Vienne, dont le siège est à la mairie de Droux (87), qui vient de demander son affiliation à la FFAM, et saluons sa présidente Françoise Tchernia.

**Route des Moulins Particulier ou association locale, votre moulin mérite d'être présenté sur la Route des Moulins.** Nous faire parvenir par mail 10 à 20 lignes de texte + 1 ou 2 photos, un lien sera établi vers votre site web, en réciprocité il vous sera demandé d'établir un lien vers le site de la FFAM [www.moulinsdefrance.org](http://www.moulinsdefrance.org)

**"Je collecte pour vous tous les documents permettant d'apporter la preuve que vous êtes en droit d'exploiter la force hydraulique résultant du fondé en titre de votre prise d'eau"** Cabinet généalogique Isabelle Malfant-Masson, 13 cours Victor Hugo 43000 Le Puy-en-Velay [Courriel](#) Tél 04 71 02 61 17, compétence nationale. [Site](#)

**à consulter absolument...** [www.moulinsdefrance.org/doc/lectures.htm](http://www.moulinsdefrance.org/doc/lectures.htm) (actualisation permanente)

#### LECTURES

**retrouvez-les sur** [www.moulinsdefrance.org/ffam/newpublication.html](http://www.moulinsdefrance.org/ffam/newpublication.html)

**Un guide intéressant sur la continuité écologique à télécharger** [www.arpe-paca.org/environnement/la-continuite-ecologique-des-cours-d-eau-guide-des-bonnes-pratiques\\_i5305.html](http://www.arpe-paca.org/environnement/la-continuite-ecologique-des-cours-d-eau-guide-des-bonnes-pratiques_i5305.html)

**Moulins à eau, Guide à l'attention des propriétaires de moulins, Droits, Devoirs, Informations, Conseils.** Guide rédigé en collaboration entre l'AFEPTB, la FFAM, la FDMF, brochure 22 pages. Edité par l'AFEPTB, Novembre 2013. Ce document à l'attention des propriétaires de moulins hydrauliques est le fruit d'une collaboration entre l'Association Française des Etablissements Publics Territoriaux de Bassin (AFEPTB), la FFAM et la FDMF. Il a été initié suite à un engagement pris par l'AFEPTB lors du contre-colloque organisé en 2010 par la FFAM, à l'issue duquel la FFAM a été reconnue comme partenaire incontournable, et les seuils regardés comme compatibles « pour des rivières vivantes »... [A télécharger ici](#). Reproduction libre de droits. A diffuser largement, y compris aux administrations, aux élus etc... Des exemplaires papiers seront disponibles, se renseigner à la FFAM.

**Des Ailes et du Vent**, de Michel Burley. L'auteur a mis 5 années pour réaliser avec passion ce travail de recherche et de prises de vues. Dans toute la France, région par région, il a photographié avec une perche télescopique 371 moulins à vent. Album en 3 parties : Technique, Comment ça marche ? Moulins du Nord, Moulins du Sud de la France. Editions Bôreg'Art. Format 24x17, 320 p. ISBN 979- 10-92831 Août 2013. Prix 29 € plus port. A commander à la FFAM.

**Les moulins de l'arrondissement de Dunkerque, Tome 8, Cantons d'Hazebroucq**, par Jean Bruggeman. Prix 65 €. Tirage limité à 200 exemplaires. A commander à ARAM Nord-Pas de Calais Rue Albert Samain. 59650 Villeneuve d'Ascq avec règlement à l'ordre de ARAM Nord-Pas de Calais. Tél 03.20.05.49.34 [Mail](#) Port 9,50€ (France métropolitaine), Europe 20€. Autres : consulter l'ARAM. Voir [Flash 127](#)

**MAQUETTES carton à construire** : moulins à vent Ivry, Montfermeil ou Sannois. Prix à l'unité 11 € hors port. Association ou collectivité : 9 € à partir de 5 exemplaires. Prix spécial pour revendeur sur Ivry, Montfermeil ou Sannois au sein d'une boutique ou sur site. Esprit Maquette 8 Allée du Fief 77310 Ponthierry. Tél 06 26 02 32 36 / 01 64 09 91 56 [contact@espritmaquette.com](mailto:contact@espritmaquette.com) [www.espritmaquette.com](http://www.espritmaquette.com). En vente à la FFAM.

## MANIFESTATIONS

[retrouvez-les sur www.moulinsdefrance.org/ffam/manifestations.html](http://www.moulinsdefrance.org/ffam/manifestations.html)

**Les meules à grain du Néolithique à l'an mille : technique, culture, diffusion**, Colloque du 15 au 17 mai 2014. Université de Reims Champagne-Ardenne (URCA), UFR Lettres et Sciences Humaines Campus Croix-Rouge, 57, rue Pierre Taittinger Reims (51). voir [Flash 129](#)

"**Sous les ponts des Yvelines coule la Seine**", Mantes-la-Jolie (78), musée de l'Hôtel-Dieu, du 30 novembre 2013 au 24 mars 2014. Exposition présentée par le Conseil Général des Yvelines, organisée par les Archives départementales des Yvelines. Un article, fait en collaboration et signé Charlotte Fain (AD78) et Jacques Reynaud (FFAM), traitera des moulins flottants des Yvelines et en particulier de celui de Bougival. [Contact](#)

**Sous les meules, le grain. Nourrir la ville de l'Antiquité à nos jours**. Exposition du 18 avril 2013 au 17 janvier 2014, au musée ARCHÉA, Louvres (95). voir [Flash 123](#)

**Vous êtes maire ou président d'une structure intercommunale : Participez à la 20<sup>e</sup> édition des rubans du Patrimoine!** Envoyez votre dossier complet avant le 31 janvier 2014 à la Fédération Française du Bâtiment si :

- Vous avez entrepris des travaux de réhabilitation du patrimoine bâti de votre commune.
- Les travaux ont été réalisés par des entreprises de bâtiment.
- Les édifices rénovés ont plus de 50 ans.
- Les travaux se sont terminés entre le 1er janvier 2012 et le 31 décembre 2013.

## EDITIONS FFAM

**Timbres Congrès 2013, un horizontal et un vertical. Prix du carnet de 8 : 10 € hors port (11,50 € port inclus).**

**Rappel:** Les associations peuvent se procurer les ouvrages édités par la FFAM à un tarif rétrocession (minimum 5 exemplaires identiques), avec délivrance de facture. Tarifs sur demande [ffam@moulinsdefrance.org](mailto:ffam@moulinsdefrance.org), Brefs descriptifs sur [www.moulinsdefrance.org/ffam/boutique.swf](http://www.moulinsdefrance.org/ffam/boutique.swf). Commandes à adresser, accompagnées de l'avis de virement bancaire (RIB sur [Bon de commande](#)) Les ouvrages cités non édités par la FFAM sont à commander en librairie.

## BULLETINS DES ASSOCIATIONS REÇUS PAR LA FFAM

**Lettre d'information n°25 ARAM Haute-Normandie, décembre 2013** Editorial par Marcel Caron, président. Vie de l'association, Nos moulins, énergie du passé, ressource du futur, SOS DANGER, les moulins 3<sup>e</sup> patrimoine de France sont menacés, par Marie-France Caron. Nouvelles des moulins. Histoire d'un moulin : Le moulin de Cottepote à Brosville. Technique : restauration de la vanne motrice du moulin de la Pannevert à Rouen par Sylvie Lesage. Un vieux moulin : qui se souvient ? par Sylvie Butelet de la Fondation du Patrimoine. Portrait : Robert Patey par MF Caron. L'Assemblée Générale 2013 au Bec Hellouin. Comment retracer l'histoire d'un moulin : les sources d'archives utiles, d'après Christian Cussonneau de l'AS des moulins d'Anjou. Evènements. Nos sponsors. Le nombre d'or par M. Caron. Trombinoscope du CA.



**C'est-à-dire! Le journal de l'ARAM de Basse-Normandie n°53, décembre 2013** Edito du président Serge Caprais. Agenda. Droits de pêche, art L435.5 du Code de l'Environnement. Une époque si proche et si lointaine, B Derivry. Découverte du moulin de l'Ecluse à Vire (14). Nouvelles du moulin de la Flagère (14). Le moulin de la Poëlerie (61), Cl Cognon. Salon International du Patrimoine Culturel. Cotisations 2014.

**Moulins du Morvan et de la Nièvre, bulletin n° 76** de l'association AMMN, novembre 2013. Editorial du président Philippe Landry. Continuité écologique : tempête en Côte d'Or. Energies renouvelables : ça bouge. Tournée photo aux moulins du Nohain. Le meunier Girard de St Léger de Fougeret. Moulin du Seu : suite et fin provisoire. De nombreux moulins visitables en 2013. Trouvailles sur La Cure. Nouvelle présentation des meules au musée de Bibracte. Nouvelles meunières. Les adhérents AMMN s'expriment.

**Association des moulins de Touraine, défense et Sauvegarde,** bulletin n°61, décembre 2013. Editorial de Gabriel-Henri Penet. Distinction, Hommage. Sortie d'automne autour de Bléré. Excursion TIMS en Grèce, octobre 2013. Conf2rence à Pont-de-Ruan par B Deffontaines. AG de l'ass de sauvegarde des moulins de la Creuse. 28 septembre visite de moulins dans le Cher avec l'ASME41. Espèce protégée, le castor. Nouvelles chez nos voisins. Vallée du Cher. Rencontres de l'eau de l'Agence LB. Enquêtes publiques. Infos FFAM. Journée des moulins les 2014, Congrès FFAM 2014. Recommandations aux propriétaires de moulins. Vœux, les moulins à eau c'est une vieille histoire !

**Au Fil de l'Eau, "l'Écho des Moulins" des Amis des moulins de l'Ain, n°18 décembre 2013.** Editorial, la lettre du président, Michel Darniot. Nos joies, nos peines. 2013 une année bien remplie. Le moulin Marion à St Jean de Veyle par J Game et M Pelletier. Visites de printemps, le Jura encore une fois, J Game. Histoire du sel, ou « or blanc », N Ruffin. Moulins et usines à Vareilles II, J Game. Patrimoine rond : turbines Fontaine et Francis, J Game.

**L'écho du moulin, La petite Gazette du Moulin de St Michel (38)** ass L'Anille, automne 2013. Edito de la présidente Rose Aussenac. WE «plancher de scierie» au moulin. La fête au moulin 15 juin 2013.

**L'Echo de mon moulin, n° 58, décembre 2013. Bulletin de l'association des Amis du moulin Chevalier de Messanges (21)** Le Babillard. Le logement du meunier au 18<sup>e</sup>. Au fil du temps. Les vacances de mon enfance. Pêle-mêle, Bilan des Visites. Nos amis dans la peine.

**Le Petit Babillard, bulletin des Moulins du Poitou, n°38, décembre 2013** Edito, par Malik. Moulin de la Font, La Trimouille. Moulins à draps et bélier hydraulique à Liglet. Le bélier hydraulique, une curiosité ; La vis d'Archimède, une autre curiosité. Moulière, forêt de pierres et de bruyère à balai. Hydroélectricité, un premier bilan, par D Rocchi. AG 1<sup>er</sup> février 2014, Démission du président. Le châtelain et le meunier rejouent la nuit du 4 août, moulin neuf à Chalendray (art Centre Presse).

**L'Echo des moulins, n°66, 1er trimestre 2013. Bulletin de l'association des Moulins du Finistère.** Le mot du vice-président, Roger Le Bohec. Il y'a 35 ans déjà... Joseph Cavaloc. Bélier hydraulique. La grande oubliée du projet de SRCAE Bretagne : l'hydroélectricité. Existence légale des ouvrages. Les annonces.

**Moulins 64, bulletin de Ardatza-Arroudet Pays Basque-Béarn, n°40 septembre 2013** Editorial, le mot du président Alain Forsans. Vie de l'association, Actualités des moulins, Inventaire des moulins du Pays basque-Béarn. Journées européennes du patrimoine 14 et 15/9. Point sur le dossier des affluents Sud de l'Adour. Actualités de la FFAM. Chantier d'été au moulin Gané. Reportage, Le moulin Ernet aux Aldudes. Manifestations. Volet juridique, Historique par JM Pingault. Lu et entendu pour vous, MC Lagrange présidente de Ibai Errekak. Technique, étude du potentiel d'un site en hydro-énergie, par F Lacroix. Agenda.

**La vie des moulins du Quercy n° 62, octobre 2013** Sommaire. Le mot du président Jacques Chavanon. Edito par Bertrand Puel. Agenda. Le projet Leader - GAL BOURIANE. Assemblée générale 2013 à Martel, visite du moulin à huile de noix, visite du moulin de Bayle. Bilan JPPM 2013. Bilan des animations d'été. Les Sciences au dessert : conférence de JP Couturier à Cahors. Patrimoine et aides financières. Nouvelles de la FFAM, Classement des cours d'eau ; Concours « Nos moulins ont de l'avenir » ; congrès à Draguignan ; Lectures. Le moulin de Bezon dans le Morbihan par P. Vally.

**International Molinology IM 87,** journal de la TIMS en anglais, résumé en français [www.timsmills.info/Journal/Journal.htm](http://www.timsmills.info/Journal/Journal.htm)

La Carte de France des Moulins. Pour connaître les coordonnées des associations affiliées FFAM ou du correspondant FFAM cliquez sur [www.moulinsdefrance.org/reseau/departements.swf](http://www.moulinsdefrance.org/reseau/departements.swf) ou [www.moulinsdefrance.org/reseau/liens.html](http://www.moulinsdefrance.org/reseau/liens.html)

Vérifiez vos coordonnées, pensez à nous signaler tout changement, oubli ou erreur éventuels, merci.

Statuts et Règlement intérieur de la FFAM en ligne sur [www.moulinsdefrance.org](http://www.moulinsdefrance.org) onglet «Administration», boutons en bas à droite.

Le contrat d'assurance RC est en ligne [www.moulinsdefrance.org/Encours/contrat\\_assurances.pdf](http://www.moulinsdefrance.org/Encours/contrat_assurances.pdf)

Pour commander des n° anciens (cf sommaires) de la revue Moulins de France [www.moulinsdefrance.org/ffam/mdf.html](http://www.moulinsdefrance.org/ffam/mdf.html)

**DANS CE FLASH TOUS LES MOTS OU GROUPES DE MOTS SOULIGNES BLEU OUVERT UN SITE OU UN DOCUMENT**

Responsables d'associations, reproduisez ces informations sur votre propre bulletin... Echangez vos bulletins...